

Evènement

Retour sur les Assises régionales de l'efficacité énergétique

Tous acteurs de la performance énergétique

Suite aux premières Assises régionales sur l'efficacité énergétique organisées en mars dernier à Nancy, Jean Bergougnoux, Président de l'association Equilibre des Energies, présente une synthèse des débats qui ont mis en exergue les contradictions des problématiques énergétiques.

L'Homme est confronté au dilemme suivant : la multiplication de ses besoins énergétiques et la rareté toujours plus grande des ressources traditionnelles, des énergies fossiles notamment. L'accroissement de la demande énergétique de la population est issu de multiples facteurs : l'évolution des usages bien entendu (équipement électroménager, utilisation des nouvelles technologies, température de confort plus élevée...), mais aussi l'augmentation du parc immobilier (+21% de logements depuis 1990 en France).

Raretés et consommation

Cependant, les efforts en matière de maîtrise de la consommation portent leurs fruits et ralentissent la croissance des besoins, tant dans les bâtiments neufs que dans le parc existant grâce à des rénovations légères fort rentables d'un point de vue énergétique. Néanmoins, le monde énergétique ne doit aujourd'hui pas seulement faire face à la rareté des ressources naturelles, il faut également composer avec la rareté du capital, des financements, des fonds publics, du foncier, des ressources humaines compétentes...

Réglementations et innovation

La deuxième contradiction soulevée lors de ces Assises concerne le conflit potentiel entre réglementations et innovation. Car la seule issue possible pour la résolution du premier constat passe par l'invention et l'amélioration technique. Et pour cela, la réglementation est la meilleure et la pire des choses !

En effet, d'un côté, cela oblige à une remise en cause et à une évolution rapide (thermodynamisme, régulation des réseaux, capacités de stockage thermique...) ; de l'autre, la rigidité des réglementations freine certaines innovations comme la régulation fine intégrée au réseau domiciliaire, la domotique ou encore la maîtrise de la consommation individuelle via les nouvelles technologies (smartphones, tablettes...)... Certaines réglementations sont donc bénéfiques, mais freinent d'autres innovations tout autant utiles.

Ambitions et encadrement juridique

La troisième contradiction concerne les objectifs politiques, économiques et sociétaux mis à mal par les réglementations existantes. Car si le Grenelle de l'environnement avait pour finalité principale la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, la mise en œuvre réglementaire s'en est fortement éloignée. En effet, l'efficacité énergétique, levier d'action essentiel de ce but, est devenue une fin en soi, sans considération de la limitation des émissions de CO2.

L'ambivalence de l'encadrement juridique a poussé à la multiplication des objectifs sans priorisation et détermination de moyens. Le résultat ? Un éparpillement des mesures, parfois contradictoires en termes de finalité.

Dépasser les contradictions

Si les Assises de Nancy sur l'efficacité énergétique ont mis en exergue plusieurs contradictions, elles ont également permis des débats ouverts autour des leviers d'action possibles pour les surmonter. En premier lieu, les Energies renouvelables sont apparues comme une voie incontournable de l'énergie du futur, même si les énergies issues du bois, de l'hydraulique et des pompes à chaleur sont déjà bien représentées en France. Leur intégration dans le mix énergétique est inévitable pour répondre aux besoins de la population, mais aussi de l'économie. Pour que l'accroissement de la part des Energies Renouvelables soit raisonné et durable, il faut cependant savamment doser la balance entre les efforts financiers à porter dans la Recherche et le Développement et le soutien à leur mise en œuvre.

En second lieu, la question de la formation a été abordée, tant sur le plan de l'accompagnement des professionnels du secteur énergétique, que sur le plan de l'éducation des individus au « mieux consommer ». Il est également important de rappeler que la satisfaction du consommateur passe par le contentement de ses besoins énergétiques maintenant son confort de vie, mais aussi par la préservation de son porte-monnaie !

En bref

Créée le 21 juin 2011, **Equilibre des Energies** est une association indépendante qui réunit professionnels du bâtiment, industriels et installateurs, et des associations de consommateurs pour promouvoir une utilisation rationnelle des énergies dans le bâtiment.
www.equilibredesenergies.org